



FÉDÉRATION C.F.T.C.

Chimie Mines Textile Energie

Secteur Mines

Freyming-Merlebach, le 19 mars 2015

Compte rendu de la réunion au Ministère du 18 mars 2015

L'ensemble des Fédérations, ainsi que la CAN, ont été conviées à une réunion au Ministère de la Santé pour la modification du décret de 46 portant sur le Régime minier. La délégation CFTC était composée d'Eric GROH, Francis LUCAS et Raphaël MARGHERITA.

Au cours de cette rencontre, la CFTC a fait part de ses amendements conformément aux décisions prises lors de notre conseil exceptionnel sur le sujet. Après un très long débat, il en ressort que les préoccupations de l'ensemble des Fédérations sont très proches, concernant l'âge, le cumul des mandats, composition de la commission de suivi, le rôle des conseils territoriaux etc., à l'exception de la CGT qui ne s'inscrit pas dans la COG.

Certaines de nos doléances ont eu une écoute favorable, âge, cumul etc., d'autres comme la gouvernance ont eu un refus définitif.

Les Tutelles ont pris acte de l'ensemble des propositions, elles vont faire un cadrage avec les services de la Ministre et se sont engagées à nous envoyer une nouvelle version du décret de 46 fin mars. La date de la prochaine réunion plénière a été fixée au mercredi 15 avril. L'objectif étant toujours le même, à savoir l'application du décret pour le 1^{er} juillet.

Pour la délégation

Eric GROH

Francis LUCAS

Raphaël MARGHERITA